

# AVIS PUBLIC

Le Conseil municipal de Crabtree prendra connaissance d'un avis du Comité consultatif d'urbanisme relativement à une demande de dérogation mineure, lors de la séance ordinaire du 7 avril 2025 à 19 h à la salle du Conseil, lieu ordinaire des séances.

La demande de dérogation mineure concerne le lot 4 737 152, situé sur le chemin Saint-Michel, lequel est en zone ID-11.

Cette demande de dérogation mineure aurait pour effet d'autoriser que la future propriété ne respecte pas l'exigence de 25 % de maçonnerie prévue au règlement de zonage en vigueur.



Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette séance, et la décision du Conseil sera rendue lors de ladite séance relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Crabtree, ce 17 février 2025

Pierre Rondeau  
Secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 17 février 2025 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 février 2025.

